



## Réunion du Conseil d'administration

25 avril 2019

### Compte-rendu

**Présents** : Raymond Douguet (Président), Jean-Marie Gorain (Vice-président), Floriane Guiet (Chef de chœur), Christel Hontans, Sophie Murzeau (Trésorière), Maryse Pichet (Trésorière adjointe), Patricia Roux (Secrétaire-adjointe), Gérard Saint Martin (Secrétaire),

**Absent excusé** : Pierre-Guy Beyraud

#### Ordre du jour :

- Préparation du concert de fin d'année
- Assemblée générale
- Concert Chœurs solidaires 2019
- Campagne de recrutement
- Outils de communication
- Questions diverses

### **1 - Préparation du concert de fin d'année**

Le président ouvre la séance en rappelant que le concert de fin d'année se déroulera le samedi 15 juin à 20 h 30 au Couvent des Minimes.

Il y aura un entracte en milieu de concert. Nous proposerons boissons et gâteaux à la vente. Les choristes sont sollicités afin de préparer des gâteaux. Il faudra prévoir aussi d'acheter des boissons.

A l'issue du concert la chorale organisera un cocktail de clôture de la saison.

Le thème du concert sera « Lumière et Obscurité ». Floriane Guiet doit contacter le club photo de Gauriac et aussi Julie RAIOLA pour une scénarisation du spectacle sur ce thème. Les choristes seront mis à contribution.

Une réunion préparatoire est à prévoir en amont du concert afin de finaliser tous les préparatifs. La date du jeudi 6 juin pour cette réunion est avancée.

Une date est à retenir, le dimanche 19 mai afin d'organiser une répétition avant concert. Raymond Douguet se renseigne auprès du gîte "La Sauvageonne " à St-Ciers-sur-Gironde pour savoir nous pourrons à nouveau venir y répéter.

La pianiste doit être informée de la date du concert et de la répétition, Floriane Guiet doit la contacter.

L'entrée au concert est de 10 € pour les adultes, 6 € pour les 12-18 ans et gratuite pour les moins de 12 ans.

Raymond Douguet et Floriane Guiet se chargent de préparer la maquette de la future affiche du concert afin dans la foulée de lancer rapidement les impressions des affiches et flyers.

Il est nécessaire d'envoyer au plus tôt les affiches à l'office de tourisme de Blaye et de les distribuer dans les commerces. Il sera nécessaire aussi de faire une information auprès de la mairie de Blaye.

Il sera demandé aux choristes de relayer l'information, par courriel, sur leur réseau de connaissances.

### **2 - Assemblée générale**

Raymond Douguet précise que l'assemblée générale se tiendra le mardi 25 juin. Il n'y aura donc pas de répétition ce mardi-là.

Il précise également que le vice-président Jean-Marie Gorain, le secrétaire Gérard Saint Martin et lui-même sont sortants du Conseil d'administration, ayant atteint les trois ans de mandat.

Les trois membres souhaitent se représenter.

Le président demandera aux choristes désireux d'intégrer le Conseil de se faire connaître auprès des représentants du bureau. Actuellement il manque 4 personnes au sein du Conseil d'Administration.

### **3 - Concert Chœurs solidaires 2019**

Le président rappelle que la date de ce concert est arrêtée au 10 novembre 2019 dans l'église St Romain de Blaye.

Cette année nous recevrons l'Ensemble Choral de Libourne et le Chœur Anima de Pau.

Floriane GUIET va se rapprocher des chefs de chœurs afin de décider d'un chant commun.

### **4 - Campagne de recrutement**

Le président souhaite renforcer le recrutement de nouveaux choristes par divers canaux (affiches, presse, vidéo, etc.).

Comme chaque année la chorale participera au mois de septembre au forum des associations. Il serait opportun de réaliser une vidéo publicitaire pour la présenter lors de ce forum. La Communauté de communes de Blaye a-t-elle un service ou une personne qui puisse nous épauler comme cela se fait dans d'autres Communauté de commune pour les associations culturelles ?

Afin de toucher la presse écrite, faire venir les journalistes lors d'une répétition à l'école de musique. La question se pose de savoir s'il faut les convier à « La sauvageonne » le 19 mai.

### **5 - Outils de communication**

Ayant été sollicité à plusieurs reprises, le président souhaite réaliser un document de présentation de la Chorale. Nous réalisons des dossiers presse pour nos concerts, mais nous n'avons pas de document de présentation générale synthétique.

En ce qui concerne le site web, il faudrait trouver une personne (choriste ?) qui puisse assurer la mise à jour de l'actualité de la chorale.

### **6 - Questions diverses**

- Le président nous informe que la chorale de Zülpich, après avoir constaté de nombreux désistements dans les rangs de ses choristes, ne viendra pas à Blaye au mois de septembre.
- Le président a reçu une demande de participation de la chorale à un mariage en l'église Saint-Romain de Blaye le 22 juin. Ayant informé le futur marié que nous prenions note de la demande, il demande l'avis du Conseil. Celui-ci donne un avis favorable après que notre cheffe de chœur nous ai précisé qu'elle serait disponible et indiqué les modalités de ce genre de participation. Il faut cependant préciser certains points :
  - Les chants seront pris dans notre répertoire.
  - Est-ce une bénédiction ou une messe ? Dans le premier cas, nous pouvons chanter pour l'entrée, les signatures et la sortie. Si c'est une messe, nous pourrions chanter pendant la communion et éventuellement pendant l'offertoire si la quête est faite à ce moment-là.
  - Y a-t-il déjà un musicien prévu pendant la cérémonie ? Si oui nous pourrions le contacter.
  - Il nous faut connaître le nombre de choristes disponibles ce jour-là.
- Christel Hontans nous fait part du différent qu'elle a eu avec une personne de la chorale. Elle nous en précise le contexte. Elle souhaite que dans ce genre de situation, cela ne règle pas par courriel, mais que le règlement intérieur soit appliqué (alinéa b de l'article III du règlement intérieur ainsi que l'alinéa c de l'article IV des statuts).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président  
Raymond Douguet